TARIFS HORAIRES EN **VOIRIE** EN **ZONE ROUGE** ET **ZONE VERTE**

1 heure gratuite une fois par jour et par véhicule fractionnable par tranche de 15 minutes.

Tarifs horaires : **zone rouge**

Tarifs horaires : **zone verte**

Grille tarifaire après l'heure gratuite.

20 min	0,40 €	30 min	0,50 €
30 min	0,50 €	60 min	1,00 €
40 min	0,70 €	120 min	1,50 €
50 min	0,80 €	240 min	2,00 €
60 min	1,00 €	360 min	2,50 €
70 min	1,20 €	de 360 min à 23h30	3,00 €
80 min	1,40 €	de 23h30 à 24h	25,00 €
90 min	1,60 €		
100 min	1,80 €		
110 min	2,00 €		
120 min	2,20 €		
130 min	2,50 €		
140 min	3,00 €		
160 min	3,50 €		
180 min	4,00 €		
200 min	25,00 €		

COMMENT ÇA MARCHE ?

1h gratuite, en une ou plusieurs fois.
Ex. : 1er ticket de 15 min, il reste 45 min gratuites.

Cumulable avec du temps payant.
Ex. : 1 heure + 30 min = 1h30 de stationnement, dont 30 min payantes.

COMMENT S'EFFECTUE LE PAIEMENT ?

Vous pouvez régler votre stationnement sur les horodateurs installés en zone verte et en zone rouge.

4 moyens de paiement au choix

- Espèces
- Carte bleue
- Depuis votre mobile avec Paybyphone
- Depuis votre mobile avec Easypark

LE SAVIEZ - VOUS ?

GRATUITÉ

Vous pouvez bénéficier de **1 heure de gratuité** une fois par jour et par véhicule fractionnable par tranche de **15 minutes** en saisissant le numéro de votre plaque d'immatriculation et en choisissant l'option **« Ticket gratuit »**.

Vous pouvez aussi vous déplacer au cours de cette gratuité.

Avec du stationnement payant, l'heure de gratuité (fractionnable par tranche de **15 minutes**) une fois par jour.

Zone verte toute l'année les samedis, dimanches, jours fériés et les mercredis après-midi (de 12h jusqu'au jeudi 8h30).

TARIFS JOURNALIERS ET ABONNEMENTS EN VOIRIE

Grâce à votre abonnement, stationnez à tarif réduit sur la voirie

En aucun cas, l'abonnement ne constitue un droit de réservation ni une garantie d'emplacement.

Vous êtes résident dans le périmètre de la zone payante.

1€/jour - 15€/mois - 150€/an

Conditions : renseignements auprès de la Boutique du stationnement.

Vous exercez une profession médicale ou paramédicale.

20€/mois - 200€/an

Conditions : être docteur en médecine, infirmier, kinésithérapeute, aide soignant, dont le lieu de travail ou d'intervention se situe dans le périmètre payant. Obtention du tarif réduit sur présentation d'un justificatif professionnel, renseignements auprès de la Boutique du stationnement.

Vous êtes titulaire d'une carte mobilité inclusion dédiée au stationnement ou d'une carte européenne de stationnement en cours de validité.

Gratuité sur les places réservées à cet effet.
Nécessité d'afficher visiblement sur votre tableau de bord votre carte PMR. Attention, certaines places sont à durée limitée et restent payantes dans les parkings sous barrières.

Vous êtes propriétaire d'un véhicule électrique, hybride, GPL, GNV.

Cas N°1 Résident : Stationnement gratuit pour les résidents (zones verte et rouge) et sur le parking République.
Cas N°2 Non-résident : Gratuit uniquement sur le parking République pour les non-résidents.

Conditions : la déclaration de votre véhicule est obligatoire à la boutique du stationnement dans les 2 cas.

FAQ du stationnement

Qu'est-ce qu'un Forfait de Post Stationnement (FPS) ?
Le FPS correspond au montant total de la redevance due pour la période de stationnement. Il remplace l'amende de 17□ et dans la Ville de Lens, ce forfait est fixé à 25□ non majorables.

Comment je paie un FPS ?
72h après avoir reçu une notification, vous allez recevoir le FPS chez vous, envoyé par l'ANTAI, avec les instructions de paiement et vos droits et obligations. Attention, au gré de leurs passages, les agents assermentés pourront vous adresser plusieurs FPS pour un même stationnement abusif en zone rouge et ce, aussi longtemps que votre véhicule n'aura pas été déplacé.

Comment je peux contester un FPS ?
Vous faites un RAPO (Recours Administratif Préalable Obligatoire) suivant les instructions écrites sur votre FPS.
Vous pouvez le faire par courrier ou sur le site jemegare.fr/lens ou antai.gouv.fr.

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de la Boutique du stationnement.

GUIDE TARIFAIRE DU STATIONNEMENT

EFFIA

ville de lens

EFFIA

ville de lens



GUIDE TARIFAIRE DU STATIONNEMENT

PÉRIMÈTRE DE RÉGLEMENTATION

3 PARKING

78 HORODATEURS

- **1 zone Rouge** « Courte Durée »
- **1 zone Verte** « Moyenne et Longue Durée »

La qualité de résident :
Usager dont le domicile principal est situé dans le périmètre réglementé ou à moins de 100 mètres de sa limite.

Le non résident :
Usager dont le domicile est situé en dehors de ce périmètre, même s'il réside à Lens.

Maison de Stationnement

Accueil parking & voirie

Du lundi au vendredi :
de 11h à 19h
Le samedi :
de 11h à 18h

Place du Général de Gaulle
62300 LENS
Tél : 03 21 43 31 26

Plus d'infos sur :
jemegare.fr/lens


Stade Bollaert
Bollaert
Salengro
Pasteur Bar
Dépose minute
Boutique du stationnement
Place du Général de Gaulle
de la Gare
République
Montgré
Parc d'activités
les Moulins
Rue Maurice Carton
Route de Bethune
Avenue E. Reumaux
Rue du 11 Novembre
Rue Edouard Bollaert
Rue Jean Souvraz
Rue de la Peche
Rue de Londres
Rue du Wetz
Rue Pasteur
Rue Eugène Bar
Rue de Tunis
Rue Jean Jaurès
Rue Emile Zola
Rue du Cantin
Rue Uriane Sorriaux
Rue Etienne Dolet
Rue Arthur Lamendin
Rue C. Guerin
Rue Diderot
Rue Bayard
Rue Gauthier
Rue Picard
Rue de l'Hospice
Rue Alfred Van Pelt
Rue de l'Eglise
Rue Aug. Delos
Rue Abel Gance
Rue Louis Delluc
Rue A. Daudet
Rue du 19 Mars 1962
Rue du 8 Mai 1945
Avenue de Varsovie
Rue Carnot
Rue Voltaire
Rue des Jardins
Rue de Douai
Rue de Paris
Rue de Metz
Rue de Lille
Rue du Chemin Vert
Rue Emile Combes
Rue François de Fresnoye
Rue Raoul Briquet
Rue Alexandre Mazuin
Rue Hector Laloux
Rue J. Evrard
Rue E. Thomas
Rue J.-B. Lebas
Rue Emile Basly
Rue Casimir Beugnet
Rue Edouard Duponchel
Rue Victor Hugo
Rue du Champ de Mars
Rue Etienne Flament
Rue Kléber
Rue Florence
Rue Eugène Picard
Rue V.
Rue Jean Jaurès
Rue de Bapaume
Rue Emile Zola
Rue Jean Jaurès
Rue de Béthune
Rue Jean Jaurès
Rue Jean Jaurès
Rue de la Comédie
Rue Jean Jaurès
Rue de la Gare
Rue des Déportés
Rue de Paris
Rue de Metz
Rue de Lille
Rue de Douai
Rue de la Paix
Rue Alain Bartholomeo
Rue Pierre Loti
Rue N. Sacco
Rue du Capitaine Dreyfus
Rue E. Moreau
Rue Savary
Rue Glissoire
Rue Jean Jaurès
Rue de la Comédie
Rue de la Gare
Rue de la Paix
Rue de Metz
Rue de Lille
Rue de Douai
Rue de la Paix
Rue de la Gare
Rue de la Comédie
Rue de la Paix
Rue de la Gare
Rue de la Comédie
Rue de la Paix
Rue de la Gare
Rue de la Comédie